

POUR NOUS CONTACTER

GROUPE SOS Seniors
47, rue Haute Seille
57000 Metz

dg.seniors@groupe-sos.org

Tél. : 03 87 22 21 24

Guy FONTAINE

Directeur du Développement
et de l'Innovation

guy.fontaine@groupe-sos.org



www.groupesos-seniors.org



ENSEMBLE, RELEVONS LE DÉFI DU GRAND ÂGE

www.studio-kp.fr

NOS MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Le GROUPE SOS vous propose une offre complète de solutions de coopération. Plusieurs niveaux d'engagement sont envisageables à court et moyen terme, pouvant aller d'un simple mandat de gestion jusqu'au transfert complet de la gestion de l'établissement vers notre association.

Nous fournissons également un appui en ingénierie de projets aux collectivités locales et aux associations pour des besoins plus spécifiques.



ENSEMBLE, RELEVONS LE DÉFI DU GRAND ÂGE

NOS SOLUTIONS DE TRANSFERT OU DE PARTENARIAT OPERATIONNEL

Le GROUPE SOS propose de **nombreux outils** de coopération et de regroupement ; il met régulièrement en place des solutions d'adossement institutionnel **classiques ou innovantes** permettant de répondre de façon personnalisée et **adaptée à votre projet**.

LE TRANSFERT DE GESTION

Hôpital, Ville, Intercommunalité, CCAS, CIAS : vous souhaitez transférer la gestion de vos EHPAD, Résidence Autonomie, SSIAD, tout en conservant une offre de qualité accessible au plus grand nombre.

Dans le cadre de l'intérêt général, **l'association GROUPE SOS Seniors vous propose d'être le relai de votre initiative publique. Nous pérennisons votre action, en partenariat étroit avec votre institution.**

LE MANDAT DE GESTION

Il permet de confier à GROUPE SOS Seniors le pouvoir de représenter votre association pour réaliser certains actes, tout en maintenant le cadre juridique de l'association et son conseil d'administration à l'identique.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Collectivités, l'association GROUPE SOS Seniors peut

intervenir dans le cadre d'une DSP, définie comme « **un contrat de concession conclu par écrit, par lequel une autorité déléguante confie la gestion d'un service public à un ou plusieurs opérateurs économiques, à qui est transféré un risque lié à l'exploitation du service, en contrepartie soit du droit d'exploiter le service qui fait l'objet du contrat, soit de ce droit assorti d'un prix** ».

LA FUSION-ABSORPTION D'ASSOCIATIONS

Sur votre territoire, des associations gestionnaires d'établissements ou de services pour personnes âgées peuvent se trouver en difficulté (défaut de renouvellement du Conseil d'Administration, difficultés financières, complexité réglementaire, taille critique non-atteinte etc.).

L'association GROUPE SOS Seniors peut prendre le relais en pérennisant le projet et les valeurs.

LA FILIALISATION ASSOCIATIVE

Plus souple que la fusion-absorption, la filiation associative proposée par l'association GROUPE SOS Seniors est une forme d'adossement qui conserve la personnalité morale, le nom, la notoriété, les statuts de l'association initiale. **Adossée au GROUPE SOS, l'association bénéficie ainsi du soutien des 70 salariés des Directions Métiers du Siège. Vous n'êtes plus isolés.**

Une DSP est définie comme « **un contrat de concession conclu par écrit, par lequel une autorité déléguante confie la gestion d'un service public à un ou plusieurs opérateurs économiques, à qui est transféré un risque lié à l'exploitation du service, en contrepartie soit du droit d'exploiter le service qui fait l'objet du contrat, soit de ce droit assorti d'un prix** ».

LES SERVICES DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT

Le GROUPE SOS vous propose son réseau d'experts dans l'accompagnement des personnes âgées dépendantes. Il évaluera et adaptera vos services aux évolutions des conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées, et répondra aux difficultés que vous pourrez rencontrer. Et ce, via sa filiale GROUPE SOS Consulting, un des 1^{ers} cabinets de conseil en France qui associe « experts terrain » et consultants dans le domaine de la transition sociale et environnementale.



NOS MISSIONS

- **Audit RH** et proposition de modification d'organisation
- **Construction de plans pluriannuels** d'investissement et de plans stratégiques de patrimoine
- **Etudes de besoin et assistance** au choix de solutions informatiques et de gestion
- **Conseil** et élaboration de vos plans de formation (analyse des pratiques professionnelles)
- **Audit qualitatif et élaboration conjointe** d'un plan d'actions qualité
- **Plan de communication et marketing** aide à la rédaction de rapports d'activité
- **Support à la gestion** de vos ressources humaines
- **Etat des lieux financier** et plan d'actions de redressement
- **Accompagnement à la réalisation** des budgets et des comptes administratifs
- **Accompagnement à la négociation** de vos contrats et marchés
- **Assistance aux projets de réhabilitation** ou extension et solutions de portage immobilier